

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au régime agricole ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les quatre premiers mois de 2025 est en hausse de 0,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce résultat traduit deux évolutions inverses. D'une part, une augmentation de 1,8 % du nombre de patients salariés agricoles et d'autre part, une diminution de 2,7 % des effectifs de patients non-salariés agricoles. Sur une année complète mobile, la baisse est de 0,8 % pour l'ensemble du régime (- 2,9 % dans le régime des non-salariés et + 0,5 % dans le régime des salariés).

Fin avril 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (ALD) a diminué de 0,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de 2,8 % des patients affiliés au régime des non-salariés (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de 2,8 % pour ceux relevant du régime des salariés (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin avril 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-0,8%	-2,9%	0,5%	-2,8%	0,1%	-2,7%	1,8%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,2%	-2,7%	2,6%	-0,8%	-0,1%	-2,8%	2,8%
Part des patients en ALD	27%	37%	20%	26%	29%	39%	23%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin avril 2025, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 14,8 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2024 (sur la base des remboursements à fin mai 2024), soit un écart de 0,9 point entre l'évolution prévue (+ 1,8 %) et l'évolution réelle (+ 0,9 %). Cette surestimation s'explique principalement par un retard de liquidation des honoraires des médecins spécialistes dû à la publication tardive des nouveaux tarifs hospitaliers. Les réalisations sont ainsi **inférieures de 13,5 millions** aux prévisions pour ce seul poste de dépenses. A l'inverse, les remboursements de **médicaments (+ 6,6 millions)** et les versements d'**IJ Maladie (+ 3,3 millions)** sont supérieurs aux montants prévus.

Par régime, les réalisations sont inférieures de **15,8 millions** aux prévisions pour le régime des **non-salariés** agricoles. Pour le régime des **salariés**, les réalisations sont très légèrement supérieures aux estimations (**+ 1,0 million**).

Soins de ville (1) Janv. à avril 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 733,6	1 748,4	-14,8	778,8	794,6	-15,8	954,8	953,8	+1,0
Evolution	+0,9%	+1,8%	-0,9 pt	-1,7%	+0,3%	-2,0 pt	+3,1%	+3,0%	0,1 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2024

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Après quatre mois en légère hausse, les remboursements d'avril décrochent fortement, en baisse de 4,5 % par rapport à mars. Sur les quatre premiers mois de l'année cependant, les remboursements restent supérieurs aux mêmes mois de l'année précédente, avec + 2,6 %. La hausse résulte de l'augmentation de 4,8 % des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est minorée par l'évolution nettement plus modérée des **non-salariés agricoles (+ 0,2 %)**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 1,8 %.

Les remboursements des honoraires de **médecins généralistes** sont marqués par le passage de 26,5 € à 30 € du tarif de la consultation fin 2024. Le taux PCAP des consultations se hisse à + 8,0 % et l'ensemble des honoraires à + 3,4 %. Cette différence évolutive est en partie expliquée par le doublement de la participation forfaitaire (PF).

Les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** augmentent de 3,6 % à fin avril. Ce taux est minoré par le mois d'avril 2025 atypiquement faible (- 30,2 % par rapport au mois précédent) en raison d'un retard de liquidation dû à la publication tardive des nouveaux tarifs hospitaliers. Un retard avait également été observé il y a un an, l'incidence sur le niveau des remboursements de ces deux mois est similaire (- 0,8 % entre avril 2024 et avril 2025). En outre, le poste est aussi impacté par le doublement de la PF et par la convention médicale de décembre 2024 avec principalement la revalorisation des consultations.

Les **honoraires des dentistes** progressent fortement sur les quatre premiers mois de l'année : + 5,8 % en PCAP. L'évolution trouve sa raison dans la hausse croissante des dépenses tout au long de l'année 2024. En avril, la série retrouve un certain dynamisme perdu les mois précédents (+ 1,4 % en avril après - 0,5 % en mars et - 1,6 % en février ; évolutions par rapport aux mois précédents).

Les remboursements de soins des **masseurs-kinésithérapeutes** sont en hausse de 3,8 % par rapport à mars, et de 2,2 % à fin avril. L'atypie de mars (- 3,2 % par rapport au mois précédent) est annulée ; les remboursements reviennent ainsi sur la tendance. Les remboursements de soins des **infirmiers** augmentent également mais de manière plus contenue. On note seulement + 0,5 % en PCAP à fin avril et ce, concomitamment avec une évolution mensuelle dynamique (+ 2,2 %) qui rompt avec la tendance descendante du début d'année.

Les laboratoires **d'analyses médicales** ont des remboursements structurellement décroissants en raison de la baisse observée tout au long de l'année 2024. L'évolution PCAP est de - 15,5 %. A noter que le mois d'avril est particulièrement faible en raison du retard de liquidation dû à la parution tardive des tarifs hospitalier (- 4,6 % par rapport à mars).

Avril, un mois faible également pour les **transports**, en baisse de 3,2 % par rapport à mars. La tendance du poste reste néanmoins haussière et les remboursements à fin avril 2025 sont supérieurs de 3,6 % à ceux de fin avril 2024. Les versements **d'indemnités journalières (IJ) maladie** sont en hausse de 5,0 % sur les quatre premiers mois de l'années 2025. Toutefois, les versements dégringolent ce mois-ci de - 7,3 % par rapport à mars et atteignent ainsi leur plus bas niveau depuis un an. Les versements des **IJ AT** diminuent en avril mais dans une plus faible mesure (- 1,6 %). Sur les premiers mois de l'année, ils sont en hausse de 1,5 % en comparaison à l'an passé.

Les montants remboursés pour les **médicaments délivrés en officines** se maintiennent sur une tendance soutenue depuis le début de 2025. A fin avril, on note + 4,5 % et une évolution mensuelle modérée (+ 0,4 %). A contrario, les remboursements de **médicaments rétrocedés (PHH)** s'effondrent avec - 14,5 % en PCAP et - 22,8 % juste sur le mois d'avril.

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de 3,6 % à fin avril mais en baisse concernant l'évolution mensuelle pour le deuxième mois consécutif (- 0,8 % après - 0,6 % en mars).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin avril 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,8%	-0,7%	+3,9%	+0,9%	+2,6%	+0,2%	+4,8%	+1,1%	-4,5%
Soins de ville hors produits de santé	+1,3%	-1,5%	+3,4%	-0,4%	+2,2%	-0,7%	+4,4%	-0,1%	-6,7%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,6%	-1,4%	+3,9%	+0,2%	+4,0%	+0,2%	+6,9%	-3,1%	-17,5%
- Médecins généralistes	-1,0%	-4,5%	+2,0%	-1,1%	+3,4%	-1,3%	+7,2%	+1,6%	-0,4%
- Médecins spécialistes	+3,8%	+1,0%	+6,0%	+1,6%	+3,6%	+0,3%	+6,2%	-3,4%	-30,2%
- Dentistes	-2,8%	-5,6%	-0,9%	-3,3%	+5,8%	+2,4%	+8,1%	-10,9%	+1,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,6%	-1,8%	+4,3%	-0,5%	+1,4%	-0,8%	+4,9%	-0,0%	+2,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,2%	-0,8%	+5,7%	+1,2%	+2,2%	-0,8%	+5,6%	-0,6%	+3,8%
- Infirmiers	-0,7%	-2,5%	+2,7%	-1,6%	+0,5%	-1,1%	+3,4%	-0,2%	+2,2%
Laboratoires	-12,7%	-16,3%	-9,5%	-17,5%	-15,5%	-19,8%	-11,9%	-10,2%	-4,6%
Frais de transports	+3,3%	+1,3%	+5,5%	+3,0%	+3,6%	+2,1%	+5,2%	+1,9%	-3,2%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,6%	+4,6%	+3,4%	+1,3%	+3,7%	+5,0%	+3,5%	+5,2%	-5,3%
- IJ maladie	+4,5%	+5,4%	+4,3%	-0,2%	+5,0%	+4,0%	+5,2%	+4,5%	-7,3%
- IJ ATMP	+2,1%	+3,3%	+1,8%	+4,1%	+1,5%	+6,7%	+0,6%	+6,5%	-1,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,7%	+0,6%	+4,9%	+3,2%	+3,4%	+1,4%	+5,5%	+3,2%	-0,9%
Médicaments :	+2,5%	+0,8%	+4,3%	+4,1%	+3,3%	+1,7%	+5,0%	+3,8%	-0,9%
- Médicaments délivrés en ville	+3,3%	+1,7%	+4,9%	+4,7%	+4,5%	+2,6%	+6,4%	+4,4%	+0,4%
- Médicaments rétrocedés	-8,6%	-15,7%	-3,7%	-4,6%	-14,5%	-17,2%	-12,7%	-3,7%	-22,8%
LPP	+3,1%	-0,2%	+7,0%	+0,4%	+3,6%	+0,6%	+7,0%	+1,0%	-0,8%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En février et pour le quatrième mois consécutif, les remboursements du régime agricole en date soins augmentent, l'évolution mensuelle moyenne entre novembre et février est de 0,6 %. Sur les deux premiers mois de l'année 2025, les remboursements progressent de **2,7 %** par rapport à la même période en 2024. Plus précisément, les **salariés agricoles** enregistrent une croissance de **5,2 %**, tandis que les **non-salariés agricoles** régressent subtilement de **-0,2 %**. Sur une année complète mobile, les remboursements augmentent de **1,7 %**.

Consécutivement à l'augmentation du tarif de la consultation qui passe de 26,5 € à 30 €, les remboursements d'honoraires en **médecine générale** augmentent de **4,6 %** sur les deux premiers mois de l'année. Le niveau de remboursement reste haut en février même s'il est inférieur à celui de janvier (- 3,5 % après + 11,6 %). A noter que le doublement de la participation forfaitaire (PF) canalise l'évolution de ce poste, hors PF l'évolution serait supérieure de 2,8 points.

Les remboursements d'honoraires des médecins spécialistes croissent de **4,4 %** sur les deux premiers mois de l'année. En tendance, ce poste est en constante hausse sur les quatre derniers mois avec une évolution mensuelle moyenne de 0,9 %.

En taux PCAP, les montants remboursés pour les **soins dentaires** présentent une évolution soutenue de **6,6 %**, évolution à relativiser au regard de la faiblesse atypique du mois de janvier 2024.

Les remboursements des **masseurs-kinésithérapeutes** augmentent de **2,0 %** à fin février avec une évolution entre janvier et février de + 1,1 %. Les montants remboursés pour les **soins infirmiers** présentent une tendance atone depuis quelques mois (- 0,1 % d'évolution mensuelle moyenne les quatre derniers mois) et un taux PCAP de - 1,4 %.

Les montants remboursés pour des **analyses médicales** chutent à fin février de **-14,5 %**. En cause, la décroissance observée tout au long de l'année 2024. A noter que les dernières oscillations mensuelles de cette série sont faibles (- 0,5 % entre janvier et février après 0,4 %) et donnent à voir une certaine stabilité sur les mois précédents.

Le taux PCAP des frais de **transports de patients**, **6,6 %** fin février, est majoré par l'atypie de janvier 2024. Par rapport au mois précédent la hausse de 1,0 % s'inscrit dans la tendance de fond, haussière, de cette série.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** augmentent de **7,5 %** à fin février. L'évolution mensuelle des premiers mois de 2025 procure un certain dynamisme à ce poste de dépense (+ 3,5 % en janvier et + 1,1 % en février). Les versements des **IJ ATMP** augmentent en ce début d'année de **1,3 %**. Le niveau des remboursements en février vient compenser la baisse du mois dernier (+ 2,3 % après - 1,6 %).

Les remboursements des **médicaments délivrés en ville** augmentent de **2,8 %** à fin février. Ici aussi, février est un mois plus dynamique que le mois de janvier (+ 1,4 %). Dynamisme que l'on retrouve pour les **médicaments rétrocedés**, + 2,2 % par rapport à janvier. Cependant, sur deux mois, la baisse est marquée à **-7,1 %** en raison de la décroissance observée en 2024.

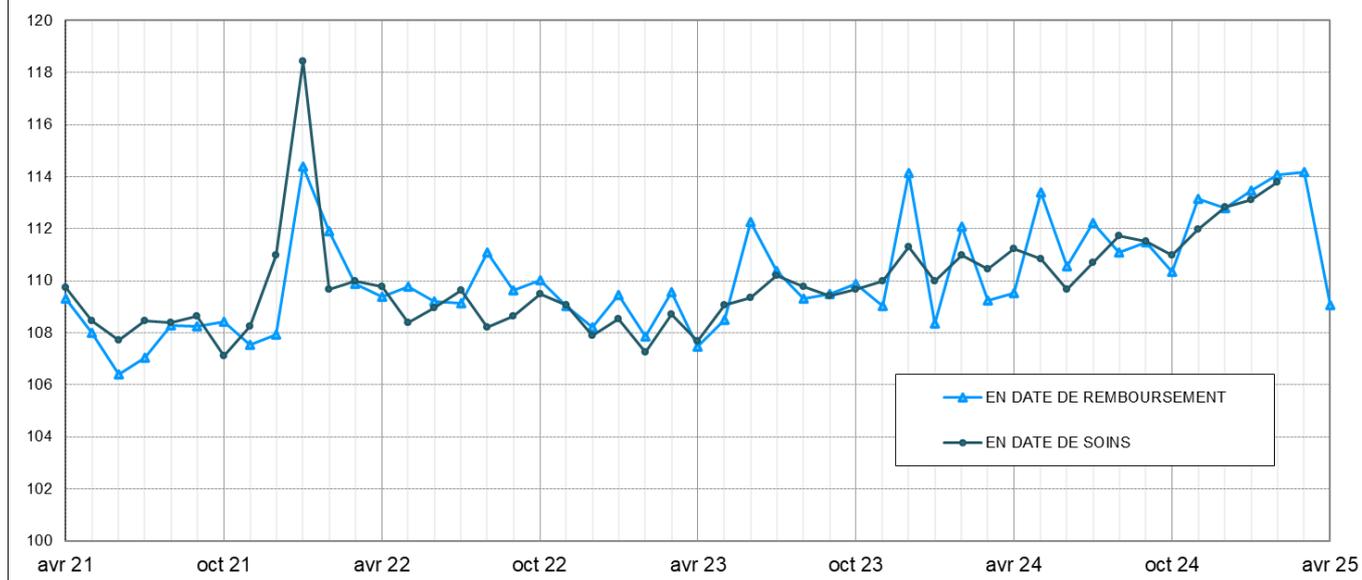
Les remboursements de **dispositifs médicaux (LPP)** augmentent de **3,5 %** sur les deux premiers mois de 2025.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin février 2025 avec les remb. à fin avril 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fév. 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin fév. 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,7%	-0,7%	+3,9%	+0,8%	+2,7%	-0,2%	+5,2%	+2,4%	+0,6%
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	-1,9%	+3,3%	-0,3%	+2,8%	-0,5%	+5,4%	+1,3%	+0,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,3%	-2,8%	+2,7%	+1,5%	+4,9%	+1,9%	+7,2%	+0,7%	-0,5%
- Médecins généralistes	-1,0%	-4,3%	+1,8%	-2,1%	+4,6%	-0,1%	+8,5%	+3,1%	-3,5%
- Médecins spécialistes	+2,1%	-0,7%	+4,3%	+4,0%	+4,4%	+2,6%	+5,8%	+2,9%	+0,5%
- Dentistes	-5,0%	-8,5%	-2,6%	-1,1%	+6,6%	+2,9%	+9,1%	-11,1%	+1,0%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,1%	-1,5%	+5,4%	-0,4%	+0,1%	-2,6%	+4,3%	+1,3%	+0,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,9%	-1,1%	+5,3%	+3,1%	+2,0%	-1,3%	+5,9%	+0,9%	+1,1%
- Infirmiers	+0,2%	-2,0%	+4,6%	-2,1%	-1,4%	-3,4%	+2,4%	+1,0%	-0,1%
Laboratoires	-12,0%	-15,6%	-8,9%	-19,2%	-14,5%	-18,7%	-10,8%	-9,9%	-0,5%
Frais de transports	+2,7%	+0,8%	+4,8%	+4,8%	+6,6%	+5,0%	+8,2%	+1,2%	+1,0%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,7%	+4,6%	+3,6%	-0,4%	+5,2%	+3,4%	+5,6%	+4,8%	+1,5%
- IJ maladie	+5,1%	+6,6%	+4,8%	-1,8%	+7,5%	+4,4%	+8,0%	+5,7%	+1,1%
- IJ ATMP	+1,4%	+0,9%	+1,4%	+2,3%	+1,3%	+1,5%	+1,3%	+3,4%	+2,3%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+2,9%	+1,0%	+5,0%	+2,7%	+2,5%	+0,4%	+4,8%	+4,3%	+1,0%
Médicaments :	+3,0%	+1,5%	+4,5%	+3,5%	+2,2%	+0,4%	+4,0%	+4,9%	+1,5%
- Médicaments délivrés en ville	+3,5%	+2,2%	+4,8%	+4,3%	+2,8%	+1,2%	+4,5%	+5,5%	+1,4%
- Médicaments rétrocedés	-5,2%	-13,0%	+0,3%	-8,2%	-7,1%	-14,9%	-1,8%	-4,5%	+2,2%
LPP	+2,9%	-0,4%	+6,7%	+0,4%	+3,5%	+0,3%	+7,3%	+2,3%	-0,3%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)⁽¹⁾

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 3,4 % à fin février 2025 par rapport à février 2024. Les dispositifs médicaux en sus, la part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 2,0%, 2,3 % et 13,3 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin février 2025 avec les remboursements à fin avril 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+0,9%	-0,8%	+4,0%	+6,4%	+3,4%	+2,6%	+5,0%	+2,0%
- Part tarif	-0,1%	-1,9%	+3,5%	+6,3%	+2,3%	+2,2%	+3,2%	+2,3%
- Médicaments en sus	+12,7%	+17,9%	+8,0%	+12,9%	+13,3%	+16,3%	+12,4%	-4,7%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-2,4%	-5,5%	+3,9%	+1,3%	+2,0%	-4,2%	+11,9%	+7,4%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse en montant remboursé des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **2,8 %**, à fin avril 2025.

L'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 86,8 % à fin avril 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 2,0 point**.

A l'inverse, l'usage progressif de médicaments innovants et onéreux depuis le début de leur commercialisation, et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,2 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Erleada®** et **Nubeqa®**, commercialisés respectivement en avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,6 point**.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.